

Appel à candidature : Chaire de professeur junior CPJ 2026

Établissement/organisme porteur : Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Nom du chef d'établissement/d'organisme : Antoine PETIT

Site concerné

École des Hautes Études en Sciences Sociales
Université Paris 8
Université Paris Nanterre
Aix-en-Provence

Région académique :

Aix-Marseille

Île-de-France

Établissements/organismes partenaires envisagés :

Aix-Marseille Université
École des Hautes Études en Sciences Sociales
Université Paris Nanterre
Université Paris 8

Nom du projet (en français) : Violences de masse : expériences collectives et individuelles, processus mémoriels et justice transitionnelle

Éventuellement acronyme : VIVRE

Mots-clés : génocide ; violences de masse ; déshumanisation ; féminicide ; narration, mémoire ; justice transitionnelle ; droit pénal

Durée visée : 5 ans

Thématique scientifique :

Sciences humaines et sociales

Stratégie d'établissement : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie de l'établissement. Le cas échéant, faire une synthèse des CPJ obtenues les années précédentes et en évaluer les premiers résultats dans l'activité du laboratoire d'accueil. (2000 signes maximum espaces compris)*

La prospective de CNRS sciences humaines & sociales 2025 a montré combien la thématique « guerre et paix » ne bénéficie pas d'un contexte académique équivalent à celui des *War and Peace Studies* développées dans le monde anglo-saxon. Cette CPJ a pour objet de traiter des conflits armés en permettant de dépasser l'opposition binaire guerre/paix. Les travaux de la chaire permettront de développer la connaissance sur les processus de réconciliation nationale, la mémoire collective des violences de masse et les modalités par lesquelles la justice transitionnelle vient répondre aux violations des droits humains. Le projet placera au cœur de sa problématique les actes de déshumanisation et leurs narrations, au prisme des expériences individuelles et collectives. L'accent pourra être mis sur le renouvellement des formes de violence ou les mécanismes récurrents caractéristiques des violences de masse. Les approches relatives à l'instrumentalisation politique de la mémoire, aux reconstructions historiques et à leurs conséquences sociales et territoriales, aux différentes formes de révisionnisme et d'impunité, au caractère sexué des violences, pourront être prises en considération. La recherche pourra porter sur la place et le rôle du droit international, du droit pénal et des dynamiques locales dans les contextes post-conflit (mécanismes juridiques de qualification des violences de masse, enjeux de la justice transitionnelle, défis de la réparation). Une attention particulière pourra être apportée aux expressions artistiques, littéraires et médiatiques. Du fait du dialogue souhaité avec l'IFPO, le projet prendra appui sur des terrains de recherche inscrits au sein de son aire de compétences (Irak, Jordanie, Liban, Syrie, Territoires palestiniens). Dans cette perspective, le projet porté par le ou la titulaire de la chaire intégrera un programme de missions de longue durée sur la durée du contrat au sein de cette UMIFRE.

Stratégie du laboratoire d'accueil : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie du laboratoire d'accueil (1000 signes maximum espaces compris)*

Le Césor soutient les travaux qui montrent l'articulation du religieux et du politique dans les contextes de fortes tensions et contestations identitaires du Proche-Orient chrétien et musulman. La question de l'appréhension juridique des violences de masse et celle de la justice transitionnelle viendraient renforcer l'UMR DICE. L'IHTP développe des travaux sur l'histoire des guerres du XX^e siècle et leurs mémoires tout en s'inscrivant dans une nouvelle historiographie du contemporain, attachée à une histoire dont les témoins sont encore vivants. L'IHTP ouvre des chantiers sur l'histoire récente des conflits post-décolonisations du XX^e siècle, leurs mémoires collectives, les usages et politiques du passé, le droit et la justice. Le LESC soutient le développement d'un axe de recherche « Zones grises et turbulences » qui analyse des situations critiques, des conflits et des mémoires difficiles associées.

RNSR du ou des laboratoire(s) d'accueil :

201220424C UMR8087 Centre d'études en sciences sociales du religieux (CésOR)

201220257W UMR7318 Droits international, comparé et européen (DICE)

197819313T UMR8244 Institut d'histoire du temps présent (IHTP)

Stratégie en termes d'attractivité internationale : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie internationale de l'établissement (accueil d'étudiants étrangers, partenariats avec des établissements étrangers, projet de diplôme commun, participation à un projet européen...)* 1000 signes maximum espaces compris

Pensée comme une CPJ inscrite dans un dialogue scientifique renforcé avec l'Institut français du Proche-Orient (IFPO – CNRS/MEAE UAR 3135/UMIFRE), le projet porté par le ou la titulaire de la chaire intégrera des activités de coopération scientifique et un programme de mobilités longues au sein de cette unité à l'étranger. Le ou la titulaire de la chaire devra également mettre en œuvre des actions et des partenariats dans le champ thématique et s'engager notamment à déposer un projet dans le cadre des appels européens (ERC, Consortium Horizon Europe, etc.) au cours des 5 années de son contrat.

Résumé du projet scientifique : 1000 signes maximum espaces compris

Cette CPJ porte sur les violences de masse contemporaines en centrant l'analyse sur les sorties de guerre (processus de reconstruction, pacification, réconciliation nationale, justice transitionnelle, réparation, mémoires). Elle se concentre sur les actes de déshumanisation et leurs narrations, au prisme des expériences individuelles et collectives. L'accent peut être mis sur :

- Le renouvellement des formes de violence ou les mécanismes récurrents caractéristiques des violences de masse.
- Les approches relatives à l'instrumentalisation politique de la mémoire, aux reconstructions historiques et à leurs conséquences sociales et territoriales, aux différentes formes de révisionnisme et d'impunité, au caractère sexué des violences.
- La place et le rôle du droit international, du droit pénal et des dynamiques locales dans les contextes post-conflit.
- Les expressions artistiques, littéraires et médiatiques.

Le projet prend appui sur des terrains de recherche de l'IFPO.

Résumé du projet d'enseignement : 1000 signes maximum espaces compris

L'enseignement sera discuté en fonction du site où le ou la lauréate sera affecté(e). Il/elle s'impliquera sur chaque site dans des parcours existants.

Synthèse financière : à réaliser à partir de la fiche financière jointe, décrire les besoins financiers et leur répartition pour mener à bien le projet scientifique (doctorant, postdoctorant, IT, équipement, ...)

Utilisation du package ANR	200.000 €
Doctorant	
Post-doctorant	
Ingénieur	
Équipement	
Fonctionnement (missions, conférences...)	
Co-financement du package €	€
Préciser la nature des dépenses envisagées	

Co-financement du package €	
Co-financement de la rémunération de la CPJ	
Total financé sur CPJ (dont package ANR) €	€

Diffusion scientifique :

La diffusion des résultats passera par des productions scientifiques (publications, logiciels, brevets...) de niveau mondial. Par ailleurs, le projet mettra en œuvre une communication vers des cibles diverses telles que communautés scientifiques, médias, décideurs, grand public, scolaires, etc., avec un calendrier adapté. Des outils spécifiques pourront être développés comme des sites web, des newsletters ou encore des rencontres, colloques internationaux, écoles d'été et conférences.

Science ouverte :

Le CNRS développe une politique forte en faveur de la science ouverte. La science ouverte consiste à rendre « accessibles autant que possible et fermés autant que nécessaire » les résultats de la recherche. À ce titre, le CNRS vise à ce que 100 % des textes des publications issues des travaux de ses unités soient rendus accessibles, notamment grâce au dépôt dans HAL. Les données produites doivent aussi être rendues disponibles et réutilisables, sauf restriction particulière. Par ailleurs, les principes directeurs de l'évaluation individuelle sont revus en conformité avec la déclaration DORA, plus qualitatifs et tenant compte de toutes les facettes du métier de chercheur.

Science et société :

La relation science-société est désormais reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique. Le projet développera cette dimension en synergie avec tous les partenaires. Les travaux de recherche qui en seront issus contribueront à éclairer la décision publique. Des initiatives de sciences participatives pourront être initiées avec des acteurs de l'écosystème socio-économique et culturel du projet.

Indicateurs :

L'activité sera évaluée notamment sur la base de la production scientifique (publications, logiciels, brevets, etc.), sur les partenariats institutionnels et privés formalisés par des contrats, sur le rayonnement international, sur la valorisation des travaux vers des communautés scientifiques pluridisciplinaires, sur l'innovation et son transfert vers la société et sur la diffusion scientifique à destination de publics non spécialistes.